

CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille Lauze
13010 MARSEILLE

Siret : 84788263600016
Code Naf : 8623Z

Reçu pour solde de tout compte

Je soussignée, Madame HOUFANI DALILA (Matricule: 00029),

demeurant 48 AVENUE COROT
RES. LES EGLANTINES
13013 MARSEILLE

reconnais avoir reçu ce jour, par Chèque,
de CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille Lauze 13010 MARSEILLE

pour solde de tout compte la somme nette de *****247.76 Euros soit, en toutes lettres
*****Deux cent quarante sept euros et soixante seize centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Octobre 2024.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	1 171.78
Absence pour entrée/sortie	- 951.05
Indemnité compensatrice de congés payés	139.25

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informée de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

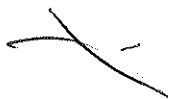
Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à MARSEILLE le 03/10/2024

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Bon pour règlement des sommes indiquées



Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

*Bon pour acquit des sommes sous
réserve d'encaissement*



CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille Lauze
13010 MARSEILLE

Siret : 84788263600016
Code Naf : 8623Z

Certificat de travail

Je soussigné(e), SOLAL ELSA,
Agissant en qualité de Chef d'entreprise
Certifie avoir employé Madame HOUFANI DALILA (Matricule: 00029)
Demeurant à 48 AVENUE COROT
RES. LES EGLANTINES
13013 MARSEILLE

En qualité de :

Du 02/09/2024 au 03/10/2024 :

Assistante dentaire

Soit une durée d'emploi du 02/09/2024 au 03/10/2024

Fait à MARSEILLE le 03/10/2024

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :

SOLAL ELSA

Chef d'entreprise



CABINET DENTAIRE CAPELETTE
Chirurgiens-Dentistes
78 bd Mireille Lauze, 13010 Marseille
04 91 79 85 82
13 4 04873 5 00 1 20 1 19

Siret : 84788263600016 Code Naf : 8623Z
Jrssaf/Msa : 93700000206555977

Matricule : 00029
N° SS : 262089935810856

Emploi : Assistante dentaire
Statut professionnel : Employé

Madame DALILA HOUFANI
48 AVENUE COROT
RES. LES EGLANTINES
13013 MARSEILLE

Entrée : 02/09/2024 Sortie : 03/10/2024
Ancienneté : 1 mois

Convention collective : Dentaires (cabinets)

Eléments de paie	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base	86.67	13.5200		1 171.78			
Absence pour entrée/sortie	- 74.67	12.7367	951.05				
--- Fin de contrat ---							
Indemnité compensatrice de congès payés				139.25			
Salaire brut				359.98			
Santé							
Sécurité Sociale - Mal, Mat. Inval. Décès					359.98	7.0000	25.20
Complémentaire - Incap. Inval. Décès	359.98	0.5856	2.11		359.98	1.2044	4.34
Complémentaire - Santé	3 864.00	0.6880	26.58		3 864.00	1.0320	39.88
Accidents du travail & mal. professionnelles					359.98	1.1200	4.03
Retraite							
Sécurité Sociale plafonnée	359.98	6.9000	24.84		359.98	8.5500	30.78
Sécurité Sociale déplafonnée	359.98	0.4000	1.44		359.98	2.0200	7.27
Complémentaire Tranche 1	359.98	5.1800	18.65		359.98	7.1300	25.66
Famille					359.98	3.4500	12.42
Assurance chômage					359.98	4.3000	15.48
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.							
Développement du paritarisme					359.98	0.0500	0.18
Développement du paritarisme					359.98	0.0400	0.14
Autres contributions dues par l'employeur							
Autres contributions dues par l'employeur					359.98	1.5160	5.46
Autres contributions dues par l'employeur					404.20	4.2500	17.18
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu	397.90	6.8000	27.06				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu	397.90	2.9000	11.54				
Exonérations de cotisations employeur							29.60
Total des cotisations et contributions			112.22				217.62
Réintégration fiscale	39.88						
Montant net social	247.76						
Net à payer avant impôt sur le revenu				247.76			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	4.58						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	299.18	0.0000	0.00				
Taux non personnalisé							
Net payé				247.76			

	Heures		Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel	12.00		359.98	213.68	299.18	217.62	577.60	577.60	- 1.52
Annuel	96.00		1 531.76	2 348.12	1 249.20	499.67	2 031.43	2 031.43	326.11
Acquis							Net payé : 247.76 euros		
Pris							Paiement le 03/10/2024 par Chèque		
Solde									